

Centre Europe - Tiers Monde

Centre de recherches et de publications sur les relations entre le Tiers Monde et l'Europe

CETIM
Rue Amat 6
CH-1202 Genève
Tél. +41 (0)22 731 59 63
Fax +41 (0)22 731 91 52
E-mail: cetim@bluewin.ch
Site web: www.cetim.ch

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME COMITÉ CONSULTATIF

15^e session (10-14 août 2015)

Point 2 de l'ordre du jour

Activités des fonds vautours et leurs incidences sur les droits humains

Déclaration orale du CETIM

Monsieur le Président,

Tout d'abord, j'aimerais réitérer le soutien du CETIM aux travaux de votre Comité et saluer les membres du Groupe de rédaction sur les fonds vautours, en particulier son Rapporteur, pour leur rapport sur cette question importante. A ce stade, nous ne ferons pas de commentaires de fond sur ce rapport, mais une observation à faire.

Monsieur le Président,

De par leur nature et structure, les fonds vautours sont des sociétés transnationales. A ce titre, il y a un lien évident et une synergie à avoir entre le travail du Comité consultatif sur les fonds vautours et le Groupe de travail intergouvernemental, chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur les sociétés transnationales.

Pour rappel, ce Groupe de travail intergouvernemental a été créé pour réguler, de manière contraignante les activités des sociétés transnationales, étant donné que les Principes Directeurs de M. John Ruggie comportent de nombreuses lacunes et ne répondent pas aux attentes des victimes de violations des droits humains commises par ces entités.

A noter que, à l'instar de votre mandat sur les fonds vautours, le Groupe de travail intergouvernemental sur les sociétés transnationales a été créé par un vote. Certains Etats puissants, à défaut de pouvoir bloquer ce Groupe de travail, tentent d'entraver ses travaux.

Pour votre information, le Groupe de travail intergouvernemental sur les sociétés transnationales a tenu, il y a quelques semaines, sa 1^{ère} session et tiendra sa 2^{ème} session en 2016. Il serait souhaitable que le Comité consultatif formule dans ses recommandations son soutien au processus qui vient d'être lancé au sein du Conseil des droits de l'homme pour réguler de manière contraignante les activités des sociétés transnationales et contribue activement aux travaux du Groupe de travail intergouvernemental. Le Comité consultatif pourrait par exemple suggérer que son rapporteur sur les fonds vautours soit invité à participer à la 2^{ème} session du Groupe de travail intergouvernemental sur les sociétés transnationales.

Monsieur le Président,

Jé vous remercie de votre attention.

Genève, le 10 août 2015

Centre Europe - Tiers Monde

Centre Europe - Tiers Monde

COMITE DES DROITS DE L'HOMME

COMITE CONSULTATIF

1978-1979

1978-1979

1978-1979

1978-1979

1978-1979

1978-1979

1978-1979

1978-1979

1978-1979

1978-1979

1978-1979

1978-1979

1978-1979

1978-1979

1978-1979

1978-1979

1978-1979

1978-1979